

Communauté de communes



L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le dix décembre deux mille vingt, s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

En application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le Conseil communautaire s'est valablement réuni avec au moins un tiers de ses membres présents.

Étaient présents :

Mesdames BERNARDO, BOYER, BROCHARD, FERRER, GONZAGUE, LABRUYERE, LAFORGE, MERIAUX, MOLINERIS, NOEL, SANTIN, VINIT et Messieurs BERTRAND, BEZOT, BOURCHADA, CHEVALIER, COLLON, DARMON, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

Étaient représentés :

Madame MARSADIE pouvoir à Madame SANTIN.
Monsieur DENION pouvoir à Madame BERNARDO.
Monsieur SAUVIGNON pouvoir à Madame BROCHARD.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

La séance est ouverte à 19h00.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à l'article 6 - IV de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **27**

Membres excusés et représentés : **3**

Membres absents non représentés : **0**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du 25 novembre 2020.

Délibération N° 65-2020 : Installation d'un Conseiller communautaire

Rapporteur : Monsieur LAVIOLETTE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : Prend acte de l'installation de Monsieur Yannick MORIN dans ses fonctions de Conseiller communautaire.

Article 2 : Dit que le tableau du Conseil communautaire (annexé à la présente délibération) est actualisé et sera transmis Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne.

| | Conseillers communautaires | Commune |
|----|-----------------------------------|-------------------|
| 1 | Monsieur Jean LAVIOLETTE | Brie-Comte-Robert |
| 2 | Madame Martine MOLINERIS | Brie-Comte-Robert |
| 3 | Monsieur Stéphane COLLON | Brie-Comte-Robert |
| 4 | Madame Sylvie MERIAUX | Brie-Comte-Robert |
| 5 | Monsieur David SERGEANT | Brie-Comte-Robert |
| 6 | Madame Eliane FERRER | Brie-Comte-Robert |
| 7 | Monsieur Luc SAUVIGON | Brie-Comte-Robert |
| 8 | Madame Dulce BROCHARD | Brie-Comte-Robert |
| 9 | Monsieur Joseph SAMANIEGO | Brie-Comte-Robert |
| 10 | Madame Bernadette LAFORGE | Brie-Comte-Robert |
| 11 | Monsieur Nizarr BOURCHADA | Brie-Comte-Robert |
| 12 | Madame Valérie NOEL | Brie-Comte-Robert |
| 13 | Monsieur Franck DENION | Brie-Comte-Robert |
| 14 | Madame Sylvie BERNARDO | Brie-Comte-Robert |
| 15 | Monsieur Michel DUPUY | Brie-Comte-Robert |
| 16 | Monsieur Jonathan WOFYSY | Chevry-Cossigny |
| 17 | Madame Véronique GONZAGUE | Chevry-Cossigny |
| 18 | Monsieur Thierry PRUVOT | Chevry-Cossigny |
| 19 | Madame Oriana LABRUYERE | Chevry-Cossigny |
| 20 | Monsieur Alexandre CHEVALIER | Chevry-Cossigny |
| 21 | Monsieur Yannick MORIN | Chevry-Cossigny |
| 22 | Monsieur Marcel VILLAÇA | Servon |
| 23 | Madame Audrey SANTIN | Servon |
| 24 | Monsieur Jean-Remi BERTRAND | Servon |
| 25 | Madame Anne-Lise MARSADIE | Servon |
| 26 | Monsieur Yves RALLIERE | Servon |
| 27 | Monsieur Bruno BEZOT | Varennes-Jarcy |
| 28 | Madame Dominique VINIT | Varennes-Jarcy |
| 29 | Monsieur Charles DARMON | Varennes-Jarcy |
| 30 | Madame Sandrine BOYER | Varennes-Jarcy |

Délibération N° 66-2020 : Recomposition des commissions communautaires – Remplacement d'un conseiller communautaire démissionnaire

Rapporteur : Monsieur LAVIOLETTE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : Remplace Monsieur Franck GHIRARDELLO par Monsieur Yannick MORIN au sein des commissions :

- Finances
- Travaux - Urbanisme - Environnement
- Transport & Déplacements

- Vie associative - Jeunesse et Sports
- Communication - Culture
- Santé - Solidarités - Logement
- Développement économique - Emploi
- Commerce Local - Tourisme

Article 2 : Dit que la composition de ces mêmes commissions reste inchangée s'agissant de ses autres membres.

Article 3 : Dit que les commissions communautaires thématiques se composent de la manière suivante :

| Commission finances |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • MERIAUX Sylvie • SERGEANT David • DENION Franck • WOFYSY Jonathan • CHEVALIER Alexandre • MORIN Yannick • BERTRAND Jean-Rémi • VILLAÇA Marcel • RALLIERE Yves • BEZOT Bruno • DARMON Charles |

| Commission Travaux - Urbanisme - Environnement |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • COLLON Stéphane • SAUVIGNON Luc • DENION Franck • WOFYSY Jonathan • PRUVOT Thierry • MORIN Yannick • BERTRAND Jean-Rémi • VILLAÇA Marcel • RALLIERE Yves • BEZOT Bruno • DARMON Charles |

| Commission Transport & Déplacements |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • COLLON Stéphane • SAMANIEGO Joseph • BERNARDO Sylvie • LABRUYERE Oriana • CHEVALIER Alexandre • MORIN Yannick • MARSADIE Anne-Lise • VILLAÇA Marcel • RALLIERE Yves • VINIT Dominique • DARMON Charles |

Commission Vie associative - Jeunesse et Sports

- MOLINERIS Martine
- BOURCHADA Nizarr
- DUPUY Michel
- GONZAGUE Véronique
- PRUVOT Thierry
- MORIN Yannick
- MARSADIE Anne-Lise
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- BOYER Sandrine
- VINIT Dominique

Commission Communication - Culture

- NOEL Valérie
- BOURCHADA Nizarr
- DENION Franck
- LABRUYERE Oriana
- GONZAGUE Véronique
- MORIN Yannick
- MARSADIE Anne-Lise
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- BOYER Sandrine
- VINIT Dominique

Commission Santé - Solidarités - Logement

- SERGEANT David
- LAFORGE Bernadette
- DUPUY Michel
- WOFYSY Jonathan
- PRUVOT Thierry
- MORIN Yannick
- MARSADIE Anne-Lise
- VILLAÇA Marcel
- RALLIERE Yves
- BEZOT Bruno
- DARMON Charles

Commission Développement économique - Emploi

- MERIAUX Sylvie
- FERRER Elyane
- BERNARDO Sylvie
- CHEVALIER Alexandre
- LABRUYERE Oriana
- MORIN Yannick
- MARSADIE Anne-Lise
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- BEZOT Bruno
- DARMON Charles

Commission Commerce Local - Tourisme

- SAMANIEGO Joseph
- NOEL Valérie
- BERNARDO Sylvie
- CHEVALIER Alexandre
- GONZAGUE Véronique
- MORIN Yannick
- BERTRAND Jean-Rémi
- SANTIN Audrey
- RALLIERE Yves
- VINIT Dominique
- BOYER Sandrine

Délibération N° 67-2020 : Rapport d'Orientations Budgétaires 2021

Rapporteur : Madame LABRUYERE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires annexé à la présente délibération.

Délibération N° 68-2020 : Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

Rapporteur : Madame LABRUYERE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : Autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 à hauteur de 25 % des prévisions budgétaires 2020.

Article 2 : Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption.

Délibération N° 69-2020 : Modalités d'apurement du compte 1069

Rapporteur : Madame LABRUYERE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : Procède à l'apurement du compte 1069 par le biais d'une opération d'ordre semi-budgétaire pour un montant de 1 177,78 €,

Article 2 : Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption.

Délibération N° 70-2020 : Décisions modificative N° 3

Rapporteur : Madame LABRUYERE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article unique : Approuve la décision modificative ci-dessous détaillée :

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | | |
|-----------------------------------|-----|-------|---|---|-------------------|
| DEPENSES | | | | | |
| 10 | 020 | 1068 | Excédents de Fonctionnement Capitalises | + | 1 177,78 € |
| TOTAL GENERAL DES RECETTES | | | | | 1 177,78 € |
| RECETTES | | | | | |
| 040 | 020 | 28188 | Autres immobilisations | + | 1 177,78 € |
| TOTAL GENERAL DES DEPENSES | | | | | 1 177,78 € |

Délibération N° 71-2020 : Adhésion à Offices de Tourisme de France

Rapporteur : Madame LABRUYERE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : Sollicite l'adhésion de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie au travers de son office du tourisme à la Fédération Nationale des Offices de Tourisme de France pour l'année 2021.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette adhésion.

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Délibération N° 72-2020 : Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent entre la Communauté de communes de l'Orée de la Brie et ses communes membres

Rapporteur : Monsieur LAVIOLETTE

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : Approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 2 : Charge le coordonnateur de procéder dans le respect du Code de la Commande Publique susvisé, l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des prestataires, d'attribution et de notification.

Article 3 : Autorise Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes et tous les documents s'y rapportant.

Délibération N° 73-2020 : Approbation et signature d'une convention tripartite d'intervention foncière entre la Communauté de communes, la commune de Brie-Comte-Robert et l' EPFIF

Rapporteur : Monsieur BEZOT

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à la majorité**,
27 voix POUR.
3 voix CONTRE : Mme BERNARDO - M. DENION - M. DUPUY.

Article 1^{er} : **Approuve** la convention, annexée à la présente délibération, d'intervention foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, la commune de Brie-Comte-Robert et la Communauté de communes de l'Orée de la Brie ainsi que ses annexes.

Article 2 : **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

Délibération N° 74-2020 : Approbation de l'avenant n° 3 à la convention partenariale Réseau ARLEQUIN / PLATEAU BRIARD

Rapporteur : Monsieur WOFSY

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : **Approuve** l'avenant N° 3 à la convention partenariale pour le Réseau ARLEQUIN / PLATEAU BRIARD jointe à la présente délibération ainsi que l'ensemble de ses annexes.

Article 2 : **Autorise** Monsieur le Président à signer ladite convention partenariale et ses annexes.

Article 3 : **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des années concernées.

Délibération N° 75-2020 : Vœu pour engager la Communauté de communes de l'Orée de la Brie dans un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Rapporteur : Monsieur DARMON

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**,

Article 1^{er} : **Emet** le souhait que le périmètre de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie soit retenu pour l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'Etat et ses opérateurs.

Article 2 : **Autorise** Monsieur le Président à en informer Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne et à engager les démarches nécessaires à l'élaboration d'un CRTE.

Délibération N° 76-2020 : Décisions du Président

Rapporteur : Monsieur LAVIOLETTE

Monsieur LAVIOLETTE rend compte des décisions prises depuis le Conseil communautaire du 25 novembre 2020 :

| | |
|------------|--|
| N° 63-2020 | Avenant N° 1 à la convention de Dotation du Fonds Résilience Ile-de-France & Collectivités |
|------------|--|

| | |
|------------|--|
| N° 64-2020 | Avenant N° 1 à la convention cadre et financière d'accompagnement pour la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) |
|------------|--|

Monsieur LAVIOLETTE annonce la date du prochain Conseil communautaire : **Mercredi 03 février 2021 à 20h00** : Vote du budget 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h22.

Fait à Brie-Comte-Robert, le 17 décembre 2020.

Le Président,
Jean LAVIOLETTE.